



A.A.D.S

Assainissement - Curage - Plomberie

FACTURE N° 5100075

N/REF : 11/10/2025 17H55 C:000050 I:00256

V/Appel du Samedi 11/10/2025 a 17H55

V/REF.IMM. 173

IMMEUBLE : MIRAFLORES

33 bis BOULEVARD DE CIMIEZ

06000 NICE

SDC "MIRAFLORES"

c/o SAS ROSSINI Adm - Gérances

19 impasse Jeanne Marlin

CS 40557

06359 NICE CEDEX 4

Saint-Jeannet, le 13 Octobre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N33 BIS BOULEVARD DE CIMIEZ - CONTACTER MME SANTONI (3EME) TEL

MOTIF : INTERVENIR POUR UN REFOULEMENT CUISINE (DU 3EME AU 1ER ETAGE)

Donneur d'ordre : Mme S. SANDRI

LE 11/10/2025 (ASTREINTE)

DÉGORGEMENT ÉLECTROMÉCANIQUE DE LA COLONNE GÉNÉRALE CUISINE, A PARTIR DE L'ÉVACUATION DE L'ÉVIER DE MME SANTONI 3EME ÉTAGE.

NETTOYAGE ET DÉSINFECTION DES ZONES TRAITÉES.

REPLI DU CHANTIER.

PRÉCONSIATION :

LA COLONNE EST TRES ENCRASSÉE, PRÉVOIR LE CURAGE COMPLET.

IL RESTE MOINS DE 20% DU DIAMETRE D'EVACUATION

RISQUE IMPORTANT D'ENGORGEMENTS

OBSERVATIONS : LG LCOMPTER Email envoyé le 13/10/25 a 09H27 Mme S. SANDRI

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
2,00	H.Véhi.HP/Minicureur 1 Opérateur	1	127,52	255,04
2,00	Sup.25%-H.Véh.HP/Minicureur 1 Op.17h-21h	1	31,87	63,74
TOTAL H.T.				318,78
T.V.A. a 10,00%				31,87
TOTAL T.T.C.En EURO				350,65

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Novembre 2025



A.A.D.S

Assainissement - Curage - Plomberie

FACTURE N° 5100075

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN